



FINANCES PUBLIQUES

CAMEROUN : SOUS LOUIS PAUL MOTAZE, LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE GAGNE DU TERRAIN

Huit points gagnés dans l'Enquête sur le budget ouvert 2025 :
une meilleure publication des documents financiers, malgré
les défis de participation citoyenne et de contrôle.

Par David Pem
Journaliste, Directeur de publication

FINANCES PUBLIQUES

CAMEROUN : SOUS LOUIS PAUL MOTAZE, LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE GAGNE DU TERRAIN

Le Cameroun gagne huit points dans l'Enquête sur le budget ouvert 2025. Cette progression, enregistrée sous le ministre des Finances Louis Paul Motaze, traduit une amélioration de l'accès aux informations budgétaires. Elle reste toutefois accompagnée de faiblesses dans la participation citoyenne et le contrôle des finances publiques.

Par David Pem
Journaliste, Directeur de publication

Le Cameroun améliore son score de transparence budgétaire. Selon les résultats de l'Enquête sur le budget ouvert 2025, conduite par l'International Budget Partnership, le pays passe de 50 sur 100 en 2023 à 58 sur 100 en 2025. Un gain de huit points qui témoigne d'une meilleure mise à disposition des informations relatives aux finances publiques. La Direction générale du budget, rattachée au ministère des Finances, a présenté cette progression dans une publication du 24 septembre 2026.

Pour Louis Paul Motaze, cette avancée constitue un résultat favorable dans un domaine essentiel : permettre au public de mieux connaître les ressources de l'État, ses choix de dépenses et l'exécution de son budget. Elle s'inscrit dans le travail des administrations financières, mais repose également sur la contribution des institutions de contrôle et des acteurs qui encouragent l'ouverture de l'information publique.

Des documents plus accessibles et plus complets

L'International Budget Partnership souligne plusieurs améliorations au Cameroun. La publication du rapport annuel d'audit de la Chambre des comptes représente notamment une avancée importante. Le projet de budget apporte aussi davantage de renseignements sur les effets des nouvelles politiques sur les recettes et les dépenses, les estimations de recettes des exercices précédents et les recettes affectées.

L'organisation relève également la publication régulière, depuis plusieurs éditions, de documents essentiels : les orientations prébudgétaires, le projet de budget, le budget adopté, le budget citoyen et le rapport de fin d'exercice.

Ces informations donnent aux parlementaires, aux journalistes, aux chercheurs et aux organisations de la société civile davantage de moyens pour examiner les décisions financières. Elles peuvent permettre de comparer les engagements annoncés aux dépenses effectivement réalisées et de demander des explications sur les écarts constatés.

Une progression à interpréter avec précision

La transparence budgétaire mesure la disponibilité, la ponctualité et le contenu de huit documents clés. Elle évalue donc ce que le public peut connaître de la préparation et de l'utilisation du budget.

Un meilleur score ne signifie pas automatiquement que toutes les dépenses sont efficaces, que les marchés publics sont exempts d'irrégularités ou que la corruption a disparu. Il signifie que davantage d'informations sont accessibles pour examiner ces questions.

Avec 58 sur 100, le Cameroun reste d'ailleurs légèrement en dessous du seuil de 61 sur 100, à partir duquel l'IBP considère que les informations publiées sont suffisantes pour soutenir un débat public éclairé. Autre précision : l'édition 2025 porte sur les documents et les pratiques observés jusqu'au 31 décembre 2024.

Le classement régional appelle une clarification

L'annonce d'une deuxième place dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne ne concorde pas avec les scores publiés par l'IBP. L'Afrique du Sud obtient 82 sur 100 et le Zimbabwe 62 sur 100, deux résultats supérieurs à celui du Cameroun. Le Bénin atteint, lui, 77 sur 100.

Dans la comparaison des pays francophones présentée par l'organisation, le Cameroun figure toutefois derrière le Bénin et devant la Côte d'Ivoire, créditée de 55 sur 100. Il convient donc de préciser le périmètre du classement avant de reprendre une position régionale.

Participation citoyenne et contrôle : les prochains défis

Le bilan demeure contrasté. Selon la Direction générale du budget, la participation du public recule de 20 sur 100 en 2023 à 9 sur 100 en 2025, tandis que le contrôle budgétaire reste stable à 33 sur 100. L'amélioration de la publication des documents ne s'accompagne donc pas d'une progression comparable des deux autres dimensions de l'enquête.

Pour le ministère des Finances dirigé par Louis Paul Motaze, la prochaine étape consiste à consolider les acquis et à rendre l'information réellement utilisable. Des documents compréhensibles, des consultations ouvertes et un suivi public des recommandations d'audit permettraient de donner davantage de portée à cette progression.

Le gain de huit points mérite d'être reconnu. Sa valeur durable dépendra de la capacité des institutions à transformer cette ouverture de l'information en contrôle effectif, en réponses aux citoyens et en amélioration de la gestion de l'argent public.